excès. Pourquoi pas ? Les écoles de l'Etat ne sontelles pas des écoles neutres ? Le ministère Combes a-t-il jamais manifesté le moindre souci des droits de Dieu sur l'enfance ? A-t-il pris des mesures pour en assurer l'exercice ? Qu'on nous cite donc de sa part une seule déclaration, un seul discours, une simple parole en faveur de l'éducation, je ne dis pas chrétienne, mais religieuse, à donner dans les écoles dont l'Etat a le contrôle et la direction.

C'est le contraire qui est vrai. Nous pourrions le prouver par des documents nombreux. Nous nous contenterons de reproduire ici un article paru le 19 septembre dernier, dans L'Avenir de l'Orne, organe ministériel.

éc

pi

le

801

les

sui

teu

pas

éte

abor

reus

men

"Lorsque le Gouvernement aura fait entrer dans l'or-"dre les quelques centaines de nonnes qui prétendaient "avoir le droit de violer journellement la loi, il n'aura "pas achevé sa besogne.

"Il lui faudra compléter son œuvre républicaine en "infusant dans l'Université l'esprit laïque qui lui a tou-"jours fait défaut, et c'est par l'école primaire qu'il fau-"dra commencer.

"Voici plus de vingt ans que l'école primaire devrait "être essentiellement laïque et voici plus de vingt ans "qu'elle manque à son but, qu'elle vit de lâches com-

"promissions, qu'elle viole ses règlements et qu'elle trompe le pays tout entier.

"Ce n'est pas énoncer un paradoxe que de dire qu'IL FAUT

"LAÏCISER L'ÉCOLE LAÏQUE; elle en a grand besoin. Der"rière la façade trompeuse du mot "laïque" se dissimulent
"ou s'étalent les pratiques CULTUELLES de la maison des
"bons frères" ou des "bonnes sœurs", pratiques plus dan-

"gereuses encore, parce qu'elles sont plus sournoises et plus hypocrites."

"Sont-ce des instituteurs laîques que ces maîtres d'école qui "font énoncer quatre fois par jour des prières et des invoca-